

*Privilège—M. Diefenbaker*

**M. Trudeau:** Le très honorable représentant demande s'il s'agit d'un mensonge involontaire. Il admet qu'il fait une erreur en disant ce que je lisais.

**Des voix:** Bravo!

**M. Trudeau:** S'il veut avoir l'amabilité de dire qu'il a commis une erreur de fait, alors je reprendrai mon siège. Le député secoue la tête.

**M. Diefenbaker:** Il n'y a pas eu d'erreur.

**M. Trudeau:** Il est inexact de dire que j'ai tout lu tout mon discours. Il est vrai que, dans les dernières minutes de mon discours, j'ai lu un passage d'un document, et les députés d'en face se souviendront que je l'ai fait à toute vitesse. Néanmoins, je n'ai absolument rien lu pendant toute la première partie. J'avais recueilli quelques notes, et non des phrases. Le très honorable représentant a voulu attaquer M. Pitfield, d'une façon que je dirai tout à fait indigne d'un ancien premier ministre.

**Des voix:** Quelle honte!

**M. Trudeau:** L'ex-premier ministre a parlé des droits du Parlement. Il aurait dû apprendre que les fonctionnaires ont eux aussi des droits et qu'il ne faut pas les attaquer.

**M. Diefenbaker:** Je ne l'ai pas attaqué. J'ai simplement dit qu'il était votre Damon ou votre Pythias.

**M. Trudeau:** Le très honorable représentant a dit que M. Pitfield m'avait manifestement soufflé cette déclaration. Rien n'est plus loin de la vérité. Mes observations concernant le très honorable représentant sont de mon cru et je le pense encore.

**Des voix:** Oh, oh!

**Des voix:** Bravo!

**M. Trudeau:** Je le précise à cause de l'erreur que j'ai effectivement commise. Je tiens à préciser que j'en suis l'auteur, que j'en porte la responsabilité, et que personne, au sein de mon cabinet ou du gouvernement ne me l'a soufflée. Le très honorable représentant a poursuivi en disant que j'avais rompu un arrangement, sans doute en parlant le premier...

**M. Diefenbaker:** Je n'ai jamais rien dit de tel.

**M. Trudeau:**... ou en parlant trop longtemps.

**M. Diefenbaker:** On vous a laissé parler d'abord par courtoisie. Le chef de l'opposition estimait que ce droit vous revenait en qualité de premier ministre.

**M. Trudeau:** Le très honorable représentant soutient qu'il n'a jamais rien dit de tel. Permettez-moi de lire, monsieur l'Orateur...

**M. Guay (Saint-Boniface):** Il a oublié.

**M. Trudeau:**... un extrait du harsard, à la page 6152:

**M. Diefenbaker:** Jeudi, l'honorable chef de l'opposition (M. Stanfield) et le gouvernement ont convenu d'interventions de quinze minutes pour le débat qui allait avoir lieu. Le premier ministre a demandé à parler en premier.

**M. Sharp:** C'est faux.

[M. Diefenbaker.]

**M. Trudeau:** Non seulement est-ce faux, mais il y a quelques minutes, il a déclaré qu'il n'avait jamais fait la déclaration dont je viens de donner lecture.

**M. Goyer:** Excusez-vous.

**M. Trudeau:** Le très honorable représentant me reproche de ne pas me rappeler des choses qui se sont produites il y a 55 ou 56 ans, mais il ne se rappelle pas ce qui est arrivé la semaine dernière.

**Des voix:** Bravo!

**M. Diefenbaker:** Je n'oublie pas mon âge, cependant.

**M. Trudeau:** Il est donc tout à fait faux de dire que j'ai violé une entente, comme il l'a prétendu. Il n'y avait pas d'entente. Au contraire, par l'entremise du leader à la Chambre, j'ai bien expliqué à l'opposition que je préférerais ne pas parler en premier parce que je voulais savoir à propos de quoi l'opposition m'attaquerait ou m'interrogerait. C'est pourquoi au début de mon discours, j'ai bien dit à la Chambre que, puisque l'opposition voulait que j'engage le débat, qu'elle n'acceptait pas ma proposition et que j'ignorais ce qu'elle me demanderait, je parlerais de certaines questions sérieuses et d'autres qui ne l'étaient pas, de questions assez anodines que les députés de l'autre côté soulèvent à tout bout de champ.

**Des voix:** Bravo!

**M. Trudeau:** Mais ce qui est grave, c'est qu'après avoir prétendu que j'avais violé une entente, le très honorable représentant a dit que c'était pour empêcher l'opposition de parler ou pour prendre le temps de la Chambre. Je pense qu'en termes parlementaires, on appelle cela prêter des intentions, et je soulève la question de privilège à ce sujet. Je demande au très honorable représentant de retirer la déclaration dans laquelle il m'a prêté l'intention d'essayer d'empêcher l'opposition de parler.

**Des voix:** Bravo!

**M. Trudeau:** C'est en raison des innombrables interruptions et rappels au Règlement qui se sont produits durant mon discours, que j'ai parlé assez longuement, et c'est parce que je parlais sans texte que mon discours a été assez long et que j'ai continué pendant 35 minutes après le moment fixé pour mon départ. Je n'ai pas entendu une seule question durant tout ce temps.

**Des voix:** Bravo!

**M. Trudeau:** Ainsi, monsieur l'Orateur, je vous fais part de cette question de privilège et je demande au très honorable représentant de retirer ces paroles qui me prêtent des intentions.

Ensuite, le très honorable député a prétendu que j'avais dit d'un député qu'il était un fraudeur. Je n'ai pas dit cela. J'ai dit qu'un député avait utilisé des statistiques de façon frauduleuse et que j'espérais que ce n'était pas intentionnel. Alors qu'il aurait pu lire le harsard de la semaine dernière et qu'il n'est même pas capable de connaître les faits avec précision, le très honorable représentant se plaint que j'ai commis une erreur.

**Des voix:** Bravo!